



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

RN 137

Question orale n° 638

Texte de la question

M. Bernard Madrelle attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la sécurité routière dans le Blayais, en particulier sur le trajet de la RN 137, quotidiennement endeuillée par des accidents. Depuis trois ans, l'aménagement de cette voie, pour lequel le conseil général de la Gironde avait obtenu de haute lutte, par avenant au contrat de plan, les crédits suffisants, ne connaît pas le moindre début de commencement d'exécution. La gravité de la situation est accrue par l'engorgement dangereux du Pont d'Aquitaine à l'entrée nord de Bordeaux. C'est pourquoi il lui demande d'intervenir pour que les travaux de la RN 137 soient engagés sans plus de retard et poursuivis sans discontinuité pendant le prochain contrat de plan, et d'impulser de toute urgence la recherche d'une solution permettant un nouveau franchissement de la Garonne.

Texte de la réponse

M. le président. M. Bernard Madrelle a présenté une question, n° 638, ainsi rédigée:

«M. Bernard Madrelle attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la sécurité routière dans le Blayais, en particulier sur le trajet de la RN 137, quotidiennement endeuillée par des accidents. Depuis trois ans, l'aménagement de cette voie, pour lequel le conseil général de la Gironde avait obtenu de haute lutte, par avenant au contrat de plan, les crédits suffisants, ne connaît pas le moindre début de commencement d'exécution. La gravité de la situation est accrue par l'engorgement dangereux du pont d'Aquitaine à l'entrée nord de Bordeaux. C'est pourquoi il lui demande d'intervenir pour que les travaux de la RN 137 soient engagés sans plus de retard et poursuivis sans discontinuité pendant le prochain contrat de plan, et d'impulser de toute urgence la recherche d'une solution permettant un nouveau franchissement de la Garonne.»
La parole est à M. Bernard Madrelle, pour exposer sa question.

M. Bernard Madrelle. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports et du logement, permettez-moi d'appeler votre attention sur le caractère de plus en plus aigu que revêt le problème de la sécurité routière en Nord-Gironde et, en particulier, sur le trajet de la route nationale 137. Il ne se passe pas de semaine, je pourrais même dire de jour, sans que cet axe routier extrêmement fréquenté soit endeuillé par des accidents trop souvent meurtriers.

L'aménagement de cette voie, pour lequel le conseil général de la Gironde avait obtenu par avenant au contrat de plan des crédits, ne connaît pas le moindre début de commencement d'exécution, et cela depuis près de trois ans ! Trois années au terme desquelles les services de l'Etat chargés de l'étude ne nous ont toujours pas fait connaître les dispositions concrètes définitives qu'ils comptent mettre en oeuvre, pas plus que le calendrier précis de réalisation. Pendant ce temps, les accidents se multiplient.

De plus, la gravité de cette situation se trouve majorée par la contrainte quotidienne qu'engendre l'engorgement dangereux du pont d'Aquitaine à l'entrée nord de Bordeaux. Cet ouvrage, qui supporte près de 100 000 véhicules par jour, est proche de la paralysie totale et vos services eux-mêmes annoncent qu'à l'échéance 2015 la durée quotidienne des encombrements oscillera entre trois heures et six heures saturées suivant les hypothèses de croissance. Une telle perspective ne peut être acceptée par les acteurs économiques du département.

Dans la continuité du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière adopté par notre assemblée le 10 décembre dernier, une politique de prévention efficace passe par l'amélioration des

infrastructures et la mise en place d'équipements adaptés à l'accroissement du trafic.

C'est pourquoi je vous saurais gré, monsieur le ministre, d'intervenir pour que les travaux de mise en sécurité de la RN 137 soient engagés sans plus de retard et poursuivis sans discontinuité au prochain contrat de plan, et d'impulser de toute urgence la recherche d'une solution permettant un nouveau franchissement de la Garonne.

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, comme vous l'indiquez, la route nationale 137, dans le département de la Gironde, présente, en dehors des traversées d'agglomérations, un taux global d'accidents plus élevé que la moyenne.

Pour cette raison, une fiche d'itinéraire qui détermine les actions à entreprendre sur cet axe a été établie par la direction départementale de l'équipement.

A cette occasion, les opérations à réaliser en priorité, qui représentent un investissement de 18 millions de francs, ont été identifiées. Parallèlement, une enveloppe de 18 millions de francs a été inscrite à l'actuel contrat entre l'Etat et la région Aquitaine dans le cadre de son premier avenant.

Vous regrettiez, monsieur le député, de ne pas voir réaliser les choses promises. J'ai le plaisir de vous faire savoir que le financement des opérations dont je viens de parler a été retenu au titre de la programmation pour 1999. Elles seront donc engagées dès cette année.

En ce qui concerne la saturation du pont d'Aquitaine, mes services étudient actuellement les mesures d'exploitation qui, à court terme, pourront améliorer la fluidité du trafic et la sécurité des usagers.

Pour le long terme, la solution devra être trouvée après une étude globale des problèmes de circulation au droit de Bordeaux. Tel est d'ailleurs l'objet du dossier de voirie d'agglomération en cours d'élaboration.

Dès qu'il sera achevé, une large concertation avec les collectivités locales sera ouverte afin de décider du schéma de voirie le plus approprié pour l'agglomération bordelaise.

M. le président. La parole est à M. Bernard Madrelle.

M. Bernard Madrelle. Monsieur le ministre, je vous remercie de ces informations. Elles sont précieuses. J'insiste sur l'urgence de ces travaux de mise en sécurité. Comme vous l'avez vous-même reconnu, la situation est aujourd'hui dramatique, et trop de vies - et notamment de jeunes vies - ont leur cours tranché sur cet itinéraire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Madrelle](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 638

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1999, page 840

Réponse publiée le : 17 février 1999, page 1414

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 février 1999